

SOMMAIRE

- 1 Pays-Bas
L'estuaire de l'Escaut: cap sur une prise de décision équilibrée
- 2 Pays-Bas
Le 'Watervlo', un nouveau bateau école pour Stichting Reinwater
- 3 Flandre
Et 'De Milieuboot' en Flandre
- 3 Flandre
Les voies navigables gérées en fonction de changements climatiques éventuels
- 5 France
Nature et transport fluvial conciliés sur l'Escaut
- 7 Bassin de l'Escaut
Quels objectifs pour l'Escaut: réalistes ou ambitieux?
- 9 Bruxelles
Oui, l'eau du robinet est potable
- 10 Région wallonne
Dur dur de se baigner dans le bassin de l'Escaut
- 11 Région wallonne
Le contrat de rivière Trouille
- 12 Escaut sans Frontières
Activités

Rédaction et traductions:

Dolores Baita, Christine Braet,
Gert De Smedt, Olivier Goubault,
Jessica Minten, Martine Wauters

Mise en page:

Angélique Corthals - Els Vanhaeght

Imprimerie: Druk in de Weer
'Escaut sans Frontières Info' est imprimé sur du papier recyclé avec un encre à base végétale.

SECRETARIAT

a.s.b.l. Escaut sans Frontières -
Grenzeloze Schelde v.z.w.
2bis, quai des Péniches - B-1000 Bruxelles
Tel.: +32 2 201 08 08
Fax: +32 2 203 07 09
email: info@gs-esf.be

www.escautsansfrontieres.be

Escaut sans Frontières Info est publié avec le soutien e.a. de la Région Wallonne (DGRNE), la Région de Bruxelles-Capitale et la Région Flamande (AWZ et AMINAL).

PAYS-BAS

L'estuaire de l'Escaut: cap sur une prise de décision équilibrée

L'avenir de l'estuaire de l'Escaut (Escaut Occidental aux Pays-Bas et Escaut maritime en Flandre) est au centre de l'intérêt des habitants, des entreprises, des élus, des milieux intéressés et des partenaires sociaux.

A la fin de l'année, les élus concernés de Flandre et des Pays-Bas veulent décider sur un train de mesures visant à résoudre des problèmes comme la sécurité en cas d'inondations, l'accessibilité du port d'Anvers et le caractère naturel de l'estuaire de l'Escaut. La préparation de ces décisions est assurée par une organisation commune, ProSes (Direction du projet de schéma de développement de l'estuaire de l'Escaut: sécurité, accessibilité et nature en balance). Seule une collaboration étendue entre la Flandre et les Pays-Bas permettra de trouver des solutions durables. Les cours d'eau ne s'arrêtent pas aux frontières nationales!



Sécurité

Lors d'un récent tour de table sur la notification du rapport stratégique d'impact sur l'environnement, il est apparu que l'Escaut était très cher à beaucoup de gens, en témoignent la participation massive aux soirées de consultation, la contribution souvent experte, le grand nombre de réactions et les nombreux articles dans la presse. C'est une bonne chose car les enjeux sont importants.



Accessibilité

Pour ceux qui souhaitent suivre de près l'élaboration du schéma de développement: vous pouvez consulter le site web de ProSes, qui est régulièrement actualisé. Pour les visiteurs francophones, seule une courte introduction est malheureusement prévue en français mais les coordinateurs du projet sont toujours disposés à répondre aux questions, dans la mesure du possible.



Nature

Frank D'Hondt
www.ProSes.be ou www.ProSes.nl

Des eaux de surface propres: telle est la cause défendue par Stichting Reinwater depuis 1974.

En tant qu'organisation nationale de défense de l'environnement, la fondation Reinwater a combattu dès ses débuts les rejets polluants dans le bassin versant des trois grands fleuves aux Pays-Bas (le Rhin, la Meuse et l'Escaut), tant par des actions que par des procédures juridiques. A présent que cette lutte est gagnée de facto, elle a porté son attention sur les autres sources de pollution. Les sources diffuses, les nombreuses petites pollutions qui constituent souvent, ensemble, une source majeure de pollution, représentent un point d'attention tout à fait prioritaire. Reinwater mène donc des recherches à ce sujet et elle encourage le recours à des alternatives durables. A cette fin, elle fait appel à un réseau de plus en plus étendu: les autorités et des organisations de défense de l'environnement, mais également des entreprises et des comités d'habitants. La fondation attire également l'attention sur l'importance de la qualité de l'eau lors de tout nouveau développement concernant la gestion de l'eau.

Reinwater se bat également pour des cours d'eau propres et pour une bonne gestion internationale. Pour ce faire, elle établit un dialogue avec le groupe cible. Des réunions d'experts, des symposiums, des ateliers et des séances d'information sont ainsi organisés régulièrement. Mais Reinwater ne craint pas les procédures juridiques pour autant. Enfin, le bateau école de Reinwater sillonne les Pays-Bas pour sensibiliser les enfants à l'importance d'une eau propre.

Le 'Watervlo'

Depuis Pâques 2003, Reinwater navigue, à l'essai, avec un nouveau bateau de 50 mètres de long, le 'Watervlo' ('la puce d'eau'), à travers les Pays-Bas. Là où accoste le bateau, des classes d'écoles primaires montent à bord pour y suivre une animation sur l'eau participative et éclaboussante. Reinwater accueille une bonne centaine d'enfants par jour. Le 15 septembre 2004, le bateau sera officiellement lancé, dans une ambiance de fête.

Larguez les amarres!

Neptune, le roi des mers, accueille les enfants à bord. Il leur lance un défi: partir à la recherche de la force et de la magie de l'eau. Mais Neptune leur demande également de faire attention au trésor



Neptune, le roi des mers



Le bateau école le 'Watervlo'

précieux que représente l'eau. Il se retire ensuite dans sa grotte et les enfants vivent alors une aventure interactive sur l'eau. Ils cabriolent d'une aventure aquatique à l'autre. Ils passent en revue le cycle de l'eau. Les enfants peuvent aussi transformer une rivière sinueuse naturelle en une rivière rectiligne, avec des barrages et des digues. Mais, s'ils le préfèrent, ils peuvent lui rendre aisément son aspect d'origine. Les enfants découvrent combien d'eau ils consomment chaque jour, sous la douche, lorsqu'ils vont aux toilettes ou lorsqu'ils aident à faire la vaisselle. Et ils apprennent qu'en Afrique, certains disposent de nettement moins d'eau et doivent parfois marcher des heures avec une cruche d'eau sur la tête. Ils découvrent d'où vient l'eau du robinet et où elle va lorsque nous l'évacuons par l'évier. Ils marchent dans un vrai conduit d'égout jusqu'à la mer. Là, les enfants découvrent un sous-marin, à l'intérieur duquel le capitaine 'Jacques Eaux profondes' raconte, pendant un petit voyage au fond de l'océan, toutes sortes d'histoires sur le monde qui se trouve sous la surface de la mer. Puis il y a encore le laboratoire, où les enfants découvrent les propriétés merveilleuses de l'eau! Reinwater espère qu'une visite sur le Watervlo restera gravée dans la mémoire des enfants pendant de nombreuses années et qu'elle les incitera à utiliser l'eau de manière durable pour la suite de leur vie.

Encore beaucoup plus ...

Mais il se passe beaucoup d'autres choses cette année! L'ancien bateau école 'De Reinwater' est mis à contribution pour la Waterkaravaan: une grande campagne publique sur la gestion durable de l'eau. Partout où le bateau accoste en octobre 2004, toute une série d'activités se mettent en place pour stimuler les participants à gérer l'eau de manière durable. De même, Reinwater exerce, cette année, des pressions importantes sur la politique néerlandaise et européenne et établit des réseaux internationaux autour du Rhin et de la Meuse. Ceci permet de réunir les forces et d'aborder les problèmes ensemble. De même, ils continuent à s'investir dans les domaines des systèmes d'orientation des poissons, de pollution par les lisiers, de sédiments pollués et de la navigation de plaisance.

Mark Van Kruijning

Pour de plus amples informations, consultez régulièrement le site web www.reinwater.nl ou envoyer un courriel à info@reinwater.nl



En Flandre, l'association De Milieuboot mène également des actions en faveur d'une eau propre dans toutes les rivières, plus d'espace pour l'eau et pour la préservation et le développement de la nature autour des cours d'eau.

Au cours d'une croisière éducative sur le 'milieuboot' (le 'bateau de l'environnement'), les élèves du primaire et du secondaire - mais également des adultes - peuvent découvrir par eux-mêmes, tout en naviguant, les secrets du cours d'eau et de ses environs.

Votre région vue de l'eau

Les enfants montent à bord, le capitaine démarre le moteur, la femme du capitaine largue les amarres et ... le milieuboot entame sa navigation! Pour la plupart, il s'agit là d'une première expérience, tout à fait unique. Depuis le pont, les diverses fonctions de la voie d'eau apparaissent clairement: transport de marchandises et de personnes, évacuation de l'eau et des déchets, source d'eau potable et eau 'vivante', qui abrite animaux et plantes aquatiques.

Évaluer la qualité des eaux

Les participants aident à prélever un échantillon d'eau à l'aide d'une 'tinette'. En bas, dans la cale, ils peuvent aider à déterminer la qualité de l'eau de 'leur' cours d'eau via différentes expériences physico-chimiques. Quand ils partent à la recherche d'une série de petits invertébrés vivants, ils en apprennent encore plus sur la qualité de l'eau. En outre, le milieuboot dispose de sa propre installation d'épuration de l'eau, qui permet de comprendre ce qui se passe avec les eaux usées.

Que puis-je faire?

Dans l'espace exposition, les enfants réfléchissent ensemble aux manières dont chacun, jeune ou vieux, peut se comporter avec l'eau en respectant plus l'environnement.

Après cette courte incursion dans le monde de la navigation fluviale, qui leur permet de tester la vie de marin, ils quittent le bateau avec une foule de conseils qu'ils pourront appliquer eux-mêmes à la maison et/ou en classe.

Jessica Minten

Le bateau école 'milieuboot'



Cet article donne un résumé des interventions lors du séminaire 'Changement global et systèmes aquatiques' qui s'est tenu à l'Université d'Anvers le 26 mai 2004.



Vagues se brisant sur la digue

Qu'est-ce qui change?

Qu'impliquent les changements climatiques? Le climat se définit comme l'ensemble des conditions météorologiques moyennes enregistrées dans une région pendant une période de 30 ans. Les changements climatiques sont donc les changements observés ou prévus par rapport à ces conditions météorologiques moyennes. Des experts ont créé un 'Groupe Intergouvernemental sur l'évolution du Climat'. Avec des modèles climatiques, ils calculent ce qui nous attend. Ainsi, ils sont unanimes sur une tendance pour le siècle à venir: la température moyenne mondiale va augmenter. Une des conséquences de cette évolution est que le niveau moyen des mers augmente. L'intensité et la répartition des précipitations peuvent également changer. En tant que gestionnaire des voies navigables flamandes et de la côte, l'AWZ tient compte de ces prévisions. Selon le lieu, des aspects déterminés des changements climatiques prévus influent sur la gestion.

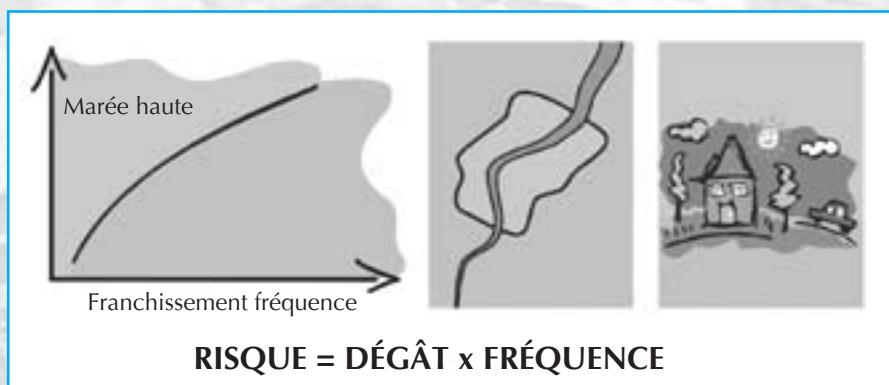
Le danger vient de la mer

Par rapport au siècle dernier, le niveau moyen des mers a augmenté de 10 à 25 cm. Le niveau moyen de l'Escaut a quant à lui, a monté de 20 cm. Une analyse des données montre qu'il n'y a pas eu de changement important du régime des tempêtes à la côte.

Pour le 21^{ème} siècle, on prévoit une augmentation de 10 à 90 cm du niveau des mers, en fonction des mesures qui seront prises pour limiter l'augmentation de l'effet de serre. Cette augmentation évoluera au même rythme qu'actuellement au cours des 50 premières années et devrait s'accélérer nettement au cours de la seconde moitié du siècle. Ces prévisions entrent en ligne de compte dans les travaux de protection de la zone côtière contre les inondations. L'on recourt souvent à des solutions flexibles, qui exigent un entretien régulier, comme le remblaiement des plages. Ceci permet aisément de prendre en considération les prévisions si un nouvel entretien est nécessaire après 5 ans.

Des infrastructures lourdes comme des digues sont construites à certains endroits. Une hauteur supplémentaire est alors calculée lors de l'élaboration du projet, afin de tenir compte de la durée de vie de la construction. Pour une construction qui doit servir pendant 50 ans, on tient ainsi compte d'une hausse du niveau de la mer de 20 cm. Pour 100 ans, on prévoit donc 60 cm de plus.

Pour la révision du plan de sécurité de la zone intertidale de l'Escaut (plan Sigma), l'approche est similaire. Une analyse coût-intérêt général compare les coûts de diverses mesures, leurs avantages pour la sécurité et un certain nombre d'autres effets. Le calcul des avantages futurs pour la sécurité se fonde sur le risque réduit d'inondations à la suite des mesures mises en œuvre (coût annuel moyen à la suite d'inondations évité). Les mesures à mettre en œuvre sont déterminées en calculant les effets escomptés d'une montée du niveau de la mer sur les niveaux d'eau et donc aussi sur les risques d'inondations.



Cours d'eau à régime pluvial

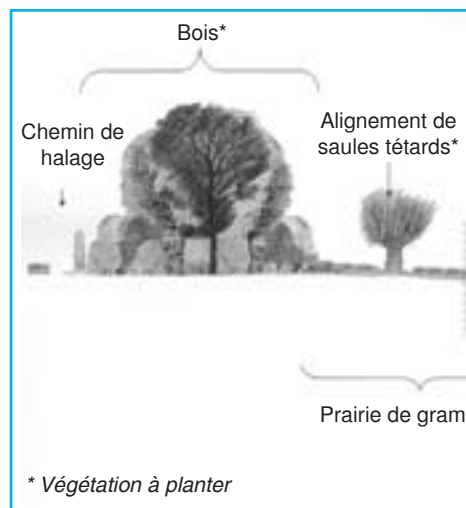
Les mesures des précipitations ne révèlent aucune tendance marquée. Les prévisions sont également moins univoques. Une prévision généralement admise est que les précipitations moyennes annuelles augmentent et que les précipitations se répartissent différemment sur l'année. Un des scénarios climatiques prévoit une augmentation des précipitations hivernales et une diminution des précipitations estivales moyennes. Diverses études montrent que l'effet de ce scénario sur les débits dépend fortement des caractéristiques du bassin versant. Si le sol est très perméable, l'effet est moins perceptible. Si le sol est peu perméable, l'effet sur l'écoulement est nettement plus marqué. Il en résulte alors un écoulement accru en hiver et au printemps et réduit en automne. Lors de la conception d'une construction, on opte donc pour une protection optimale contre les inondations, en tenant compte de prévisions réalistes sur la durée de vie de la construction et les caractéristiques du bassin. L'actualisation des stratégies d'étiage tient donc compte des prévisions réalistes des effets en périodes sèches, en fonction des caractéristiques du bassin. Ainsi, les prévisions sur les débits en période sèche, permettent de déterminer le comportement de la rivière en étiage en fonction des effets pour les utilisateurs d'eau, de campagnes ciblées de mesure des eaux souterraines et de surface, afin de mieux comprendre la problématique. Les changements de débits ne dépendent pas uniquement de l'intensité et de la répartition des précipitations, mais également d'autres paramètres temporels comme le degré d'urbanisation d'une zone, paramètres sur lesquels il convient d'agir également.

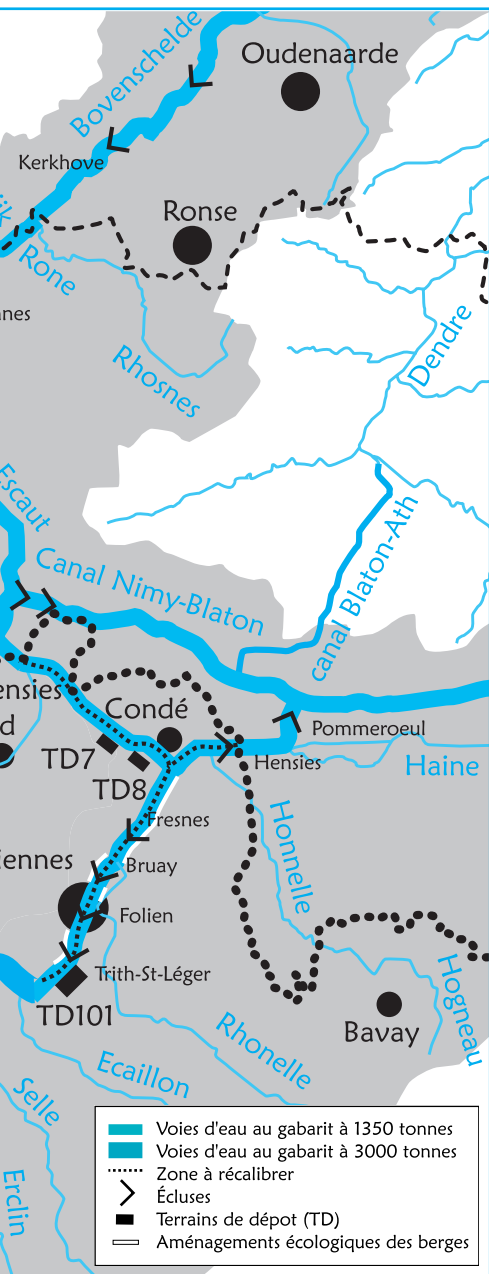
Katrien Van Eerdenbrugh
AWZ (Administration des Voies navigables et maritimes)

FRANCE



Zone d'aménagement





Aménagement de l'Escaut au gabarit européen en France

Prévu dans le contrat de plan état-Région 2000-2006, le passage du réseau Nord-Pas-de-Calais au gabarit 'européen' signifiera d'importants travaux, notamment sur l'Escaut. L'approche de ces aménagements semble aujourd'hui résolument plus environnementale et participative.

Les travaux d'aménagement des voies d'eau régionales prévoient notamment l'homogénéisation de l'Escaut, de la Lys et de la Deûle au gabarit européen de classe Va (soit pour des bateaux de maximum 110m de long sur 11,40m de large et 3000 tonnes). Sur l'Escaut même, cela signifie d'importants travaux sur 30 km entre Trith Saint Léger et Mortagne: élargissement du miroir du canal (porté de 28 à 34m), dragages, renforcement des berges et relèvement de tous les ponts à 5m25.

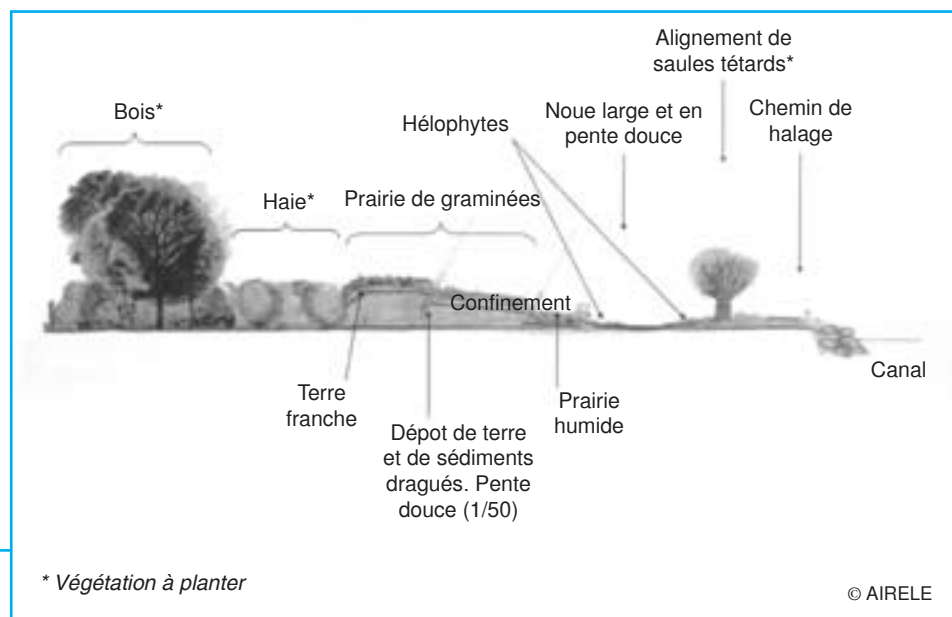
Recalibrage

Sur l'Escaut, les travaux de dragage et d'élargissement nécessiteront l'évacuation de près d'un millions de m³ de boues et terres dont la moitié polluée par des métaux lourds (notamment en chrome) et des hydrocarbures.

Conformément au schéma directeur des terrains de dépôt qu'elle a élaboré, VNF (Voies Navigables de France) propose de les stocker sur 3 terrains de dépôt situés le long de l'Escaut.

Ces sites de dépôt seront confinés et aménagés en concertation avec le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. L'objectif sera e.a. de conserver sur ces sites les parties les plus riches (les dépôts n'occupant que 30% des 105 hectares de terrain), d'effectuer ces travaux en dehors des périodes les plus sensibles pour les espèces potentiellement présentes et de créer des aménagements écologiques et paysagers susceptibles de développer la biodiversité. La gestion des sites devrait ensuite faire l'objet d'une convention avec le Parc.

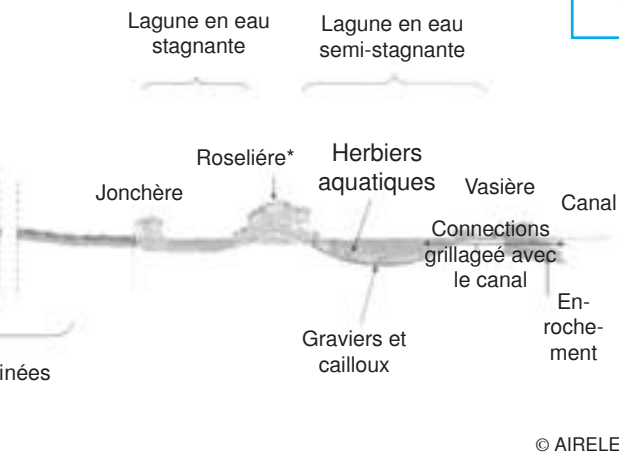
Coupe de l'aménagement écologique du terrain de dépôt de Maing (TD101)



Aménagement des berges

14 des 60 km de berges entre Trith et Mortagne devront être renforcées. Mais près de 40% de ces aménagements seront réalisés à partir de techniques végétales. 1200 mètres seront aménagés sous la forme de simples 'banquettes subaquatiques' permettant le développement d'hélophytes (plantes semi-aquatiques) en pied de berge et sur la berge.

Près de 4000 mètres seront aménagés en berges lagunées. Ce type d'aménagement écologique permet la restauration d'une véritable mosaïque de niches écologiques aquatiques et humides le long de l'Escaut : lagunes en eau stagnante (favorable e.a. aux batraciens), lagunes en eau semi-stagnante (favorable aux poissons), roselières, vasières, prairies aquatiques et humides, bosquets humides,



Coupe de l'aménagement d'une berge lagunée



Des aménagements néanmoins perturbants

Globalement, ces aménagements vont augmenter la biodiversité de la plaine alluviale de l'Escaut. Par contre, au niveau de l'Escaut même, ils contribueront quelque peu à modifier l'hydraulique du fleuve, avec des impacts divers sur la fonctionnalité du système.

L'augmentation du miroir du canal, et la gestion ultérieure du plan d'eau engendreront une très légère baisse du niveau d'eau lors des crues décennales (de quelques centimètres), mais surtout une réduction de près de 25% de la vitesse du courant.

► *Le cours de l'Escaut a déjà été fortement modifié par les travaux de canalisation antérieurs*

Ceci entraîne d'une part une tendance plus importante à la sédimentation des matières en suspension (donc à l'envasement), d'autre part à modifier l'écosystème et son fonctionnement (p.e. milieu aquatique de plus en plus 'stagnant', donc plus sensible à l'eutrophisation des eaux et ces effets).

Aucunes mesures compensatoires ne sont prévues pour contre-balancer ces effets, les aménageurs estimant qu'elles n'ont pas d'effets significatifs - compte-tenu des modifications préexistantes (p.e. le courant est déjà extrêmement ralenti).

A terme, la gestion durable de l'Escaut nécessitera pourtant des mesures compensatoires, telles que création de nouvelles zones d'eaux courantes, réduction plus drastique de l'eutrophisation (le milieu étant plus sensible), ... dont certaines pourraient avantageusement être mise en place pendant ces travaux. De même que devraient être envisagés dès à présent des aménagements visant à améliorer la fonctionnalité du système en rétablissant des connexions hydro-écologiques entre l'amont et l'aval (p.e. passes à poissons) et latérales (p.e. avec les anciennes coupures).

Bravo la concertation!

Depuis quelques années, les grands projets développés par Voies Navigables de France dans la Région font l'objet systématiquement d'une concertation bien préparée.

Pour ce projet de recalibrage de l'Escaut, une première séance de concertation avec les collectivités et les acteurs concernés, notamment les associations d'environnement a été organisée le 8 juin 2004, en partie sur le terrain. Le projet sera soumis à l'enquête publique en novembre 2004 pour être éventuellement réalisé à partir de 2005.

D'autres aménagements sont prévus notamment sur la Deûle et la Lys (enquête publique en mars 2005) et le canal de Condé-Pommeroeul (enquête publique en janvier 2005).



► *Journée de concertation avec une visite sur le terrain le 8 juin 2004.*



*Olivier Goubault
avec remerciements aux Voies Navigables de France*

La Directive Cadre européenne sur l'Eau adoptée en décembre 2000, définit quelques cas particuliers concernant ses objectifs. Parmi eux, la désignation de masses d'eau fortement modifiées (MEFM) implique des exigences moindres en terme d'objectifs à atteindre. Attitude plus réaliste pour certains, elle peut également amener à des politiques peu ambitieuses? Éclairage.



► Certains milieux sont tellement altérés par l'homme, qu'un retour à des conditions 'de nature' est irréaliste.

Ce que dit la Directive ...

Une "masse d'eau fortement modifiée est une masse d'eau de surface qui, par suite d'altérations physiques dues à l'activité humaine, est fondamentalement modifiée quand à son caractère, ..."

Les états membres peuvent désigner une masse d'eau comme fortement modifiée lorsque le risque qu'elle n'atteigne pas le bon état écologique est important du fait de ces altérations. Il s'agit de masses d'eau pour lesquelles le rétablissement des conditions hydromorphologiques 'naturelles' aurait un impact important sur l'environnement même ou sur les plus importants usages (navigation, approvisionnement en eau potable, production d'électricité, régularisation des débits,...). Des masses d'eau peuvent également être désignées comme fortement modifiées si, pour des raisons de coûts disproportionnés ou de faisabilité technique, il n'existe pas d'autres options environnementales pouvant raisonnablement atteindre les mêmes objectifs (que les modifications).

Ainsi par exemple, pour une rivière, les aménagements modifiant les mouvements d'eau (barrages, digues, canalisation,...) ou la nature du milieu (p.e. renforcement de berges, rectification, ...) peuvent éventuellement être atténués, mais très rarement être supprimés. Il est donc possible de retrouver un certain équilibre écologique, mais jamais de revenir à l'état d'origine.

Pour les MEFM, l'objectif de la Directive (d'ici 2015) d'atteindre un bon état physico-chimique des eaux demeure inchangé, mais l'objectif global pour ces eaux de surface n'est plus d'atteindre un 'bon état écologique' mais d'atteindre un bon potentiel écologique. Potentiel qui sera défini en référence au type d'eau qui se rapproche le plus de ces MEFM'.

et interprétations diverses ...

Ce texte peut être très diversément interprété. Existe-il une seule masse d'eau dans le bassin de l'Escaut (voire en Europe) qui ne pourrait pas être désignée comme fortement modifiée par les activités humaines?

Il est donc important que chacune des autorités responsables de cette désignation le fasse sur des critères 'objectifs' et selon des modalités 'similaires'.

C'est l'objectif du document guide 'Identification and designation of Heavily Modified and Artificial Water Bodies' d'apporter une méthodologie concernant la désignation des MEFM.

Concernant l'objectif à atteindre, et les efforts à faire, l'interprétation peut également être très large.



► Certains milieux, bien que sensiblement modifiés, présentent des qualités naturelles qu'il est possible de restaurer.



► Des travaux d'aménagement ou de compensation des cours d'eau modifiés, souvent très coûteux, permettent de rétablir les valeurs naturelles de ces milieux .

Quid dans le bassin de l'Escaut?

Actuellement, le groupe de projet Scaldit PO6 pose les bases d'une compréhension commune et partagée du concept de masse d'eau fortement modifiée à l'échelle du District. Une grille de lecture commune visant à évaluer les risques de ne pas atteindre le bon état écologique en croisant les pressions physiques sur les milieux et leur impact 'écologique' a été appliquée sur l'Escaut (de l'amont à l'aval) lors d'un test-pilote le 14 mai 2004. Si la grille de lecture est commune, les indicateurs utilisés sont fort divers. Certaines évaluations se font plutôt sur un jugement d'expert, d'autres reposent plutôt sur des indices calculés en fonction de paramètres mesurables.

Les principaux indicateurs de pression utilisés pour les cours d'eau concernent l'hydrologie (débit, niveau, ...), la continuité physique (p.e. nombre d'ouvrages d'art sur le cours, ...) et l'intégrité physique du lit et des berges (% de linéaire de berge artificialisé, ...), mais également la sinuosité ou l'occupation des sols dans le bassin versant (pourcentage d'urbanisation ou d'utilisation agricole, ...).

Les principaux indicateurs d'impact utilisés concernent les peuplements piscicoles (indices poissons), les peuplements d'algues (indices diatomées) de macrophytes ou de macro-invertébrés (Indices biotiques). Les résultats du test-pilote sur l'Escaut ne laisse cependant guère planer de doutes: pratiquement toutes les masses d'eau identifiées le long de l'Escaut des sources à l'embouchure s'avèrent fortement modifiées d'après les grilles d'analyse utilisées par chacun.

Ces résultats ne sont que provisoire et en définitive, il revient de la responsabilité des états-membres (de l'Union Européenne) de désigner les masses d'eau fortement modifiées (identification provisoire en fin 2004 dans l'état des lieux, désignation définitive dans le plan de gestion d'ici 2009).

Par extrapolation, ne peut-on s'attendre à ce qu'une grande majorité des masses d'eau de surface du bassin de l'Escaut ne soit désignée comme fortement modifiée?

A priori, cette évaluation 'objective' de la situation n'est guère étonnante ... mais elle ne peut en aucun cas justifier qu'on abaisse les objectifs environnementaux. Il semble contraire à l'esprit de la Directive de faire que dans le district de l'Escaut l'exception devienne la norme.

La désignation d'une grande partie des masses d'eau du bassin comme MEFM ne serait socialement acceptable que si parallèlement, on met en oeuvre toutes les mesures d'atténuation / compensation pour développer (améliorer/ restaurer) des écosystèmes fonctionnels dans le bassin de l'Escaut. L'estimation de ce qui est raisonnable ou non de faire ne tient souvent compte que de l'impact sur certains usages 'prioritaires' (p.e. la navigation) et des coûts à court terme, pas sur une évaluation à long terme en intégrant toutes les fonctions et leurs impacts (et leurs coûts réels).

En tous les cas, les raisons et enjeux de cette désignation et les objectifs réels à atteindre devront être clairement et précocement présentés au public et nécessiteront son adhésion, sans quoi les politiques qui en découleront sont condamnées à l'échec.

Olivier Goubault



► Des travaux importants (ici remise à ciel ouvert de la Woluwe en région bruxelloise) peuvent modifier radicalement l'état d'altération physique d'une masse d'eau.

La question était au centre des débats lors du dernier 'Mardi de la Senne'¹, le 18 mai dernier à Bruxelles: Consommateurs, acteurs de l'eau et environnementalistes ont développé des vues différentes sur cette question.

Des consommateurs sceptiques

- d'après une enquête du Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC)

Les consommateurs, dans leur majorité, éprouvent une méfiance quant à la qualité des eaux du robinet. 'Mauvais goût, mauvaise qualité, origine et traitements douteux',... font de l'eau du robinet un produit pas vraiment 'fun' et juste 'bon à laver sa voiture'. Près des 3/4 des consommateurs lui préfèrent l'eau en bouteille, 200 à 500 fois plus chère! Les minéraliers savent pertinemment bien qu'ils vendent surtout une part de rêve de pureté, de santé, de forme,... rêve vendu à coup de milliards que producteurs et distributeurs 'publics' d'eau ne peuvent concurrencer. D'autant que le public fait plus confiance en la publicité que dans la communication institutionnelle. Même les dérapages de grands groupes industriels (p.e. retrait de plusieurs milliers de bouteilles pour cause de pollution avérée) renforce la confiance du public dans ce produit... en réalité beaucoup moins contrôlé que l'eau du robinet et soumis à des 'normes' moins strictes!



© Photo E. Crooy pour la CIBE

Une eau de qualité

Pourtant, l'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé au monde: du captage à la distribution, plus de 250 000 analyses sur près de 61 paramètres de contrôle sont réalisées annuellement et 24h sur 24 par la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux (la CIBE, qui alimente Bruxelles et une partie du Brabant)! Ces analyses montrent que la qualité des eaux de distribution se révèle toujours conforme aux normes légales imposées par une directive européenne, qui sont encore plus strictes que celles établies par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Grâce au développement d'un réseau fiable de production et

distribution d'eau potable, aux traitements de plus en plus affinés de l'eau et aux progrès de l'assainissement, les épidémies liées à l'eau ont définitivement disparu dans notre pays depuis plus d'un siècle (la dernière grande épidémie de choléra à Bruxelles en 1866 fit près de 3000 morts)...

Faut-il donc la traiter avant de la boire?

Les eaux captées sont, lorsque nécessaire, traitées à l'origine, pour enlever les éléments indésirables mais surtout pour assurer sa désinfection (par ozonation ou chloration). Aucun traitement supplémentaire à domicile n'est donc nécessaire.... Et la plupart des dispositifs vendus peuvent - s'ils sont mal utilisés - présenter plus de risques de dégrader la potabilité des eaux.

Seul bémol: si vous habitez une maison ancienne, les canalisations intérieures peuvent encore être en plomb... et dans ce cas il se pourrait que la norme pour ce paramètre soit dépassée au robinet. La solution passe par l'assainissement des installations défectueuses.

Une grande partie des eaux captées proviennent de nappes souterraines riches en calcaire et présentent naturellement des teneurs élevées en calcium, un composant indispensable à notre santé (et c'est d'ailleurs un argument publicitaire pour vendre certaines eaux minérales...) mais dont la présence peut entartrer les installations d'eau chaude, ce qui suscite la méfiance des consommateurs.

Mais des ressources à protéger

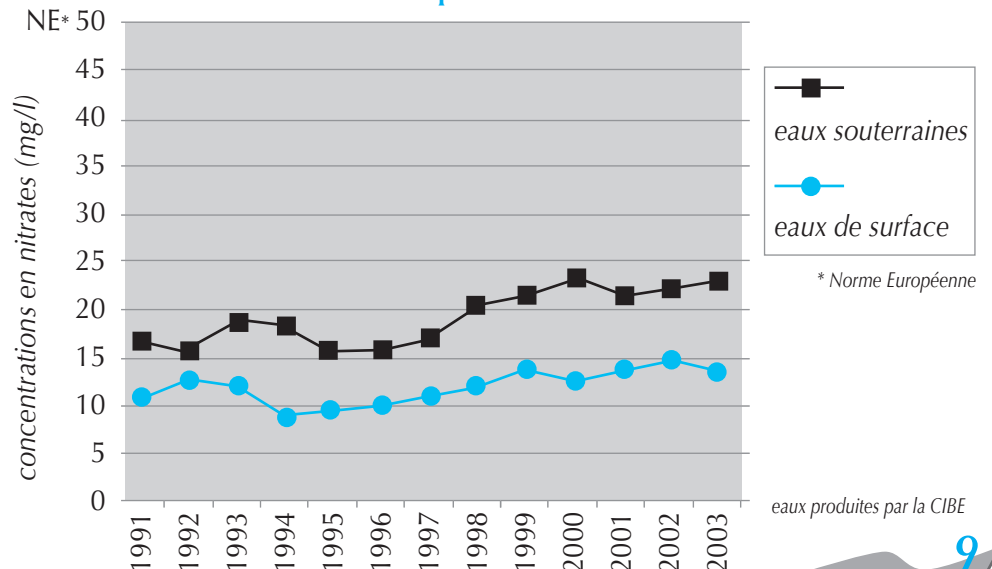
Cette qualité des eaux de distribution provient en grande partie de la qualité des ressources en eau potable, notamment des eaux souterraines. Ces nappes souterraines sont 'protégées' par une épaisse couche de sol et de sous-sol qui servent de filtre naturel aux eaux d'infiltration.

Il faut néanmoins veiller à les préserver: les pollutions en surface (et encore plus les pollutions directes des nappes souterraines) mettent en danger à moyen terme la qualité des eaux souterraines (même s'il faut parfois 20 à 25 ans pour qu'elle fasse le 'voyage').

Parmi les sources de pollution diffuse des eaux, la pollution agricole est la plus préoccupante: suite à l'usage intensif d'engrais azotés, on constate une augmentation régulière des quantités de nitrates. Si les valeurs atteintes sont encore largement en deçà des normes dans la plupart des captages de la CIBE, il n'en va pas de même dans de nombreux autres captages (p.e. dans les sables bruxellois).

Surtout, des centaines de composés chimiques sont mis sur le marché, notamment des pesticides. Seuls quelques-uns de ces composés sont réellement surveillés, et leurs effets sur la santé n'ont pas été complètement évalués: en particulier leur effets à long terme sur des groupes à risques (foetus, enfants, ...). De plus, les effets combinés de ces divers et multiples polluants sont encore peu connus.

Évolution de la qualité des eaux de 1991-2003



¹ Organisée par Coordination Senne / Escaut sans Frontières et Inter-Environnement Bruxelles. (IEW)



► Captage d'eau potable à Modave.

© CIBE

Il est primordial d'éviter que ces composés ne se retrouvent dans nos eaux souterraines (ni dans notre alimentation). Pour cela, producteurs d'eau et autorités développent - tardivement et trop lentement - de larges zones de protection autour des captages, zones dans lesquelles les activités sont strictement réglementées. Cette politique de prévention doit absolument s'intensifier dans les années à venir.

Par ailleurs, le principe de précaution et de prévention veut qu'on limite au maximum ces composés toxiques, que leurs producteurs prouvent leur innocuité avant toute mise en marché, ... bref, qu'on modifie profondément nos modes de production agricole, parmi les plus intensifs au monde.

Cela passe par l'adoption rapide d'un bon 'Plan de réduction des pesticides' (en débat au parlement fédéral belge en octobre) et par une modification radicale de la Politique Agricole Commune (P.A.C.), au profit d'une agriculture durable, respectant à la fois la ressource (la nature), les consommateurs et les producteurs. Un 'combat' dans lequel environnementalistes, consommateurs et producteurs d'eau ont un intérêt commun.

Olivier Goubault

Avec nos remerciements à Murielle-Piazza (CRIOC), Frédéric Soete (IEW) et Christian Legros (Belgaqua). Les textes de ces 3 intervenants sont disponibles sur www.escautsansfrontieres.be

Un test concluant

Un test en aveugle, réalisé en 2003 lors de la semaine de l'environnement européenne à Bruxelles, a classé les eaux de distribution bruxelloises en 2^{ème} position européenne parmi 13 eaux testées, derrière une eau provenant des Alpes autrichiennes! Parmi les dégustateurs, des spécialistes de la production d'eau mais également quelques personnalités comme le Prince Laurent et le Ministre Gosuin.

Etes-vous prêt à en faire autant? Mettez votre eau du robinet à décanter au réfrigérateur. Comparez ensuite cette eau avec 2 ou 3 eaux minérales de votre préférence, en dégustant chacune sans connaître a priori son origine -. Faites le test 2 ou 3 fois. Vous êtes incapables de faire la différence? Consommez donc l'eau du robinet et faites une économie de plus de 150 euros par an et par personne.



RÉGION WALLONNE

DUR DUR DE SE Baigner DANS LE BASSIN DE L'ESCAUT!



Il existe officiellement un seul site de baignade dans le bassin de l'Escaut en Wallonie. Il s'agit de l'étang de Renipont à Lasne en Brabant wallon qui s'avère parfaitement conforme aux normes depuis plus de 10 ans. Un seul site, c'est peu pour une zone qui représente près du 1/3 de la population wallonne et qui mise beaucoup sur le tourisme pour son redressement 'économique'. Si vous habitez Tournai ou Ath, autant aller vous baigner à Knokke!

Il existe bien pourtant de nombreux sites - non officiels - où sports nautiques et baignade se pratiquent couramment l'été venu. Mais n'espérez pas un suivi régulier de la qualité des eaux... Contrôle qui pourrait le cas échéant venir gonfler encore le nombre de sites de baignade non conformes en 2003 en Wallonie (pratiquement 1 sur 3). Ça n'est pas demain qu'on pourra faire le 'Grand Saut' ¹ dans l'Escaut!

Plus d'informations sur <http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/eau/autorise.idc>.

¹ Le 'Grand Saut' - Big Jump - est une action de sensibilisation très médiatique visant à faire plonger des milliers de personnes dans des rivières au même moment. Dans l'Elbe le 14 juillet 2002, près de 100.000 personnes ont participé! Informations sur www.rivernet.org/elbe/general/badetag.htm

LE CONTRAT DE RIVIÈRE TROUILLE, UN 'PETIT CONTRAT' MAIS FORT AMBITIEUX

La Trouille est un affluent de la Haine dont le bassin versant couvre, en Région wallonne, une superficie de 173 km² répartis sur le territoire de cinq entités: Erquelines, Estinnes, Frameries, Quévy et Mons. Une partie du bassin versant est situé sur le territoire français. Depuis plusieurs années, les partenaires du projet se sont concertés afin d'élaborer le contrat de rivière, aujourd'hui en passe de signature.

Le bassin versant de la Trouille possède indubitablement une grande qualité biologique qu'il convient de préserver. La vallée de la Trouille, site candidat au réseau Natura 2000, abrite notamment le chabot, le martin-pêcheur, la bergeronnette des ruisseaux et plusieurs espèces de chauves-souris et d'amphibiens menacés.

Dans la partie sud du territoire, plus de 90% de la superficie est occupé par des cultures et des prairies permanentes. L'impact que peut avoir l'agriculture sur la qualité de l'eau est donc particulièrement important, tant par le nombre d'acteurs impliqués que par les techniques utilisées. La prise en compte de cette spécificité par les acteurs locaux est indispensable pour assurer le succès à long terme du contrat de rivière et de ses réalisations, d'où l'importance de la sensibilisation et de l'accès à l'information. Différents outils ont été mis en place à ces fins : un système d'information géographique, une exposition itinérante, un poster de présentation, un site Internet...

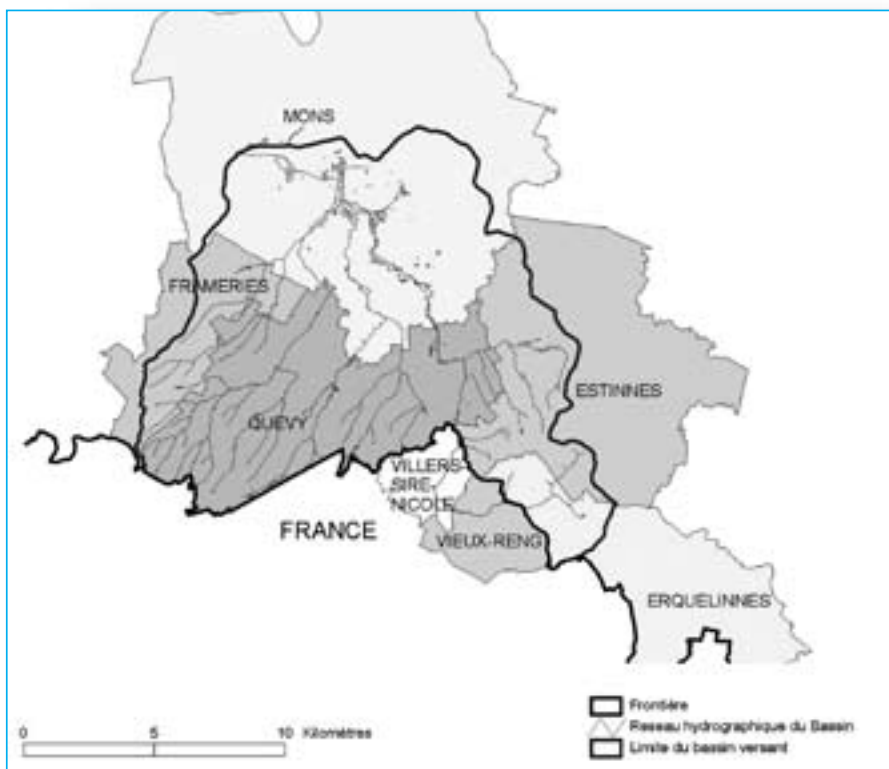
Une étude relative à la problématique de l'accès du bétail aux berges des cours d'eau a été menée sur le bassin pilote de la Trouille grâce à une convention Région wallonne – Phragmites a.s.b.l. Sur base de l'inventaire de la situation existante, des contacts ont été établis avec les agriculteurs et des aménagements pilotes ont pu être réalisés. Outre ceux-ci, les contacts ont favorisé la mise en place d'autres dispositifs tels tournières, bandes enherbées, jachères faune... Une autre étude, actuellement en cours sur tout le bassin de la Haine méridionale, est consacrée à la problématique des bandes riveraines.

Le contrat de rivière développe, sur base de ces expériences, des outils de sensibilisation visant à la prise en compte de l'importance de l'impact des pratiques agricoles sur la qualité des cours d'eau. Deux brochures thématiques destinées à sensibiliser l'une à la mise en place de solutions à la problématique de l'accès du bétail, l'autre aux dispositifs enherbés et bocagers en bordure des cours d'eau, sont en cours de réalisation.

Par ailleurs, le contrat de rivière est partenaire du projet Interreg III visant à la gestion intégrée de la Haine méridionale, qui prend en compte tous les aspects relatifs à une gestion transfrontalière des cours d'eau (lutte contre les inondations, conservation de la nature, gestion des sédiments...).



► Vallée de la Trouille



► Bassin de la Trouille

A faire dans le bassin de l'Escaut ... avec Escaut sans Frontières, naturellement

De retour sur la Dendre

Le 2 septembre 2004, Escaut sans Frontières et De Milieuboot organisent une croisière d'étude sur la Dendre. Une journée d'information, d'échange et de débat pour y voir plus clair concernant l'état actuel et l'avenir de cette rivière s'écoulant de Wallonie vers la Flandre et qui rejoint l'Escaut à Dendermonde.

En septembre 1997, lors d'une précédente croisière d'étude sur la Dendre faisant le point sur 10 ans d'action sur cette rivière, Escaut sans Frontières (ESF) tirait un bilan globalement positif de l'évolution du cours d'eau, qui était dans les années '80, l'un des plus pollués du bassin de l'Escaut, avec la Senne. Sept ans après, beaucoup d'eau a passé sous les ponts et la situation semble 's'envaser', au propre comme au figuré. Il était temps de revenir sur cette rivière bi-régionale.

Nous vous invitons à nous accompagner le 2 septembre 2004 pour une croisière d'étude entre Grammont (départ à 9h) et Dendermonde (arrivée à 17h30). Un retour en bus de Dendermonde à Grammont est prévu en soirée.

Au programme du jour, l'évolution de la situation concernant la qualité de l'eau et l'épuration des eaux, la gestion hydraulique des eaux et le développement de la nature.

Le but est de voir si la qualité des eaux s'améliore, de faire le point sur les programmes d'assainissement, de se préoccuper des problèmes d'érosion et d'envasement (envasement rendant aujourd'hui toute navigation impossible sur la Dendre en Wallonie), ...

En 2002, les crues sur la Dendre furent une fois de plus redoutables. Deux ans après, quelles mesures de lutte contre les inondations ont été mises en oeuvre? A-t-on développé une gestion préventive des crues? Où en est la protection des milieux naturels dans la vallée de la Dendre? Est-ce que la rivière redeviendra un écosystème fonctionnel? Quels sont les opportunités d'un développement alternatif autour de l'eau, de la nature et d'une récréation 'douce' dans le bassin de la Dendre demain? Et quel est l'avenir du transport de marchandises sur la Dendre?

Avec la participation de nombreux acteurs du bassin de la Dendre: administrations et services, associations (nature et environnement), élus et responsables communaux et régionaux. Divers intervenants présenteront un aperçu de la situation en navigation. Ils répondront aux questions et discuteront avec les participants. La présence de divers médias permettra d'informer un large public.



**Participation aux frais : 80 € incluant la croisière, le car, une farde d'information et le lunch.
Réduction de 50% pour les associations et membres d'Escaut sans Frontières.
Inscrivez-vous rapidement (le nombre de places est limité) en téléphonant au 02 201 08 08
ou via www.escautsansfrontieres.be!**

La Croisière d'étude sur la Dendre est réalisée avec la collaboration et le soutien de AMINAL, AWZ et VMM

Activités en bref

Croisières et promenades éducatives 'nature et environnement'

En Brabant Flamand du 20 septembre au 8 octobre 2004 avec la Province du Brabant Flamand, De Milieuboot, la Coordination Senne et Natuurpunt.

**Info: tél: 053 72 94 20
mail: info@milieuboot.be**

Avec la Coordination Senne

- Croisières éducatives '*Bruxelles vue de l'eau*' du 11 au 29 octobre 2004.
- *Animations-découvertes* autour de la Senne (Bruxelles, Anderlecht, ...) et ses affluents (Woluwe, Geleytsbeek, Molenbeek, ...) à partir du 11 octobre 2004.
- '*En quête de notre rivière, la Senne*': de chouettes balades guidées
 - le *mercredi 15 septembre* après-midi dans le Dorent (Epepegem) et dans le Gravenbos (Humbeek) en collaboration avec Natuurpunt
 - le *mercredi 22 septembre* après-midi autour de la grande et la petite Senne à Lembeek
- *Journée sans voiture* à Bruxelles le 19 septembre 2004 de 11-17h: croisières et expositions sur le thème 'l'eau, le canal, le port et la Senne à Bruxelles' en collaboration avec Brussels by Water.

Info: tél: 02 201 08 08 - mail: senne@gs-esf.be

Escaut sans Frontières Info - abonnez-vous!

www.escautsansfrontieres.be

Vous recevrez 4 numéros par an au prix de 7,50 euros (les administrations et organismes paient une cotisation de soutien de 25 euros.)

Demandez votre abonnement à Escaut sans Frontières, 2 bis, quai des Péniches, 1000 Bruxelles
tél.: +32 2 201 08 08, e-mail: info@gs-esf.be, compte n°: **pour la Belgique:** 001-2899215-58 (Fortis),
pour la France: 15965/00800/08103189131/15 (caisse d'Epargne de Flandre)